

Nouveau Monde dépose une demande de brevet pour son écotechnologie de purification thermochimique

- » La technologie exclusive de Nouveau Monde constitue une solution plus écologique et durable que les méthodes conventionnelles de production de matériel d'anode présentement employées.
- » Cette technologie devrait être utilisée dans les installations de purification de phase 1 de la Société à Bécancour, qui sont en cours de mise en service.
- » L'installation de purification de la phase 1 de Nouveau Monde est la première du genre construite en Occident.
- » La même technologie exclusive de Nouveau Monde devrait également être utilisée dans le développement de l'usine commerciale à grande échelle de la phase 2, qui progresse actuellement en parallèle.
- » En utilisant la matière première de son projet minier, la technologie avancée de Nouveau Monde produit des matériaux de graphite de haute pureté visant à répondre aux spécifications de l'industrie pour une utilisation dans l'anode des batteries lithium-ion, des piles à combustible et d'autres applications spécialisées.

MONTRÉAL, CANADA, 13 août 2021 – Nouveau Monde Graphite Inc. (« Nouveau Monde » ou la « Société ») ([NYSE : NMG](#), [TSXV : NOU](#)) a présenté au U.S. Patent and Trademark Office une demande de brevet pour sa technologie de purification thermochimique exclusive dans le cadre de sa stratégie en matière de propriété intellectuelle. Tirant parti de l'hydroélectricité propre, abondante et abordable du Québec, la technologie de la Société évite l'utilisation d'acide fluorhydrique en faveur de procédés à haute température et l'ajout de produits chlorés.

Les essais menés en laboratoire et dans des installations tierces ont déjà démontré le rendement de la technologie et la haute pureté des produits, atteignant 99,95 % et plus. Les [installations de purification de la phase 1](#) en sont aux dernières étapes de leur mise en service, et la Société pourra bientôt commencer la production, l'optimisation des processus et la qualification des matériaux auprès de ses clients potentiels. Parallèlement, Nouveau Monde réalise son étude de faisabilité définitive pour l'usine de la phase 2 à Bécancour, au Québec (Canada). Le site industriel de la Société, qui couvre 200 000 m² et est adjacent à l'emplacement de la phase 1, devrait consolider les installations pour la production de 42 000 tonnes de matériel d'anode pour batteries lithium-ion ainsi que de 3 000 tonnes de paillettes purifiées destinées à des applications spécialisées.

En plus des usages énergétiques, le procédé thermochimique de Nouveau Monde a démontré son efficacité pour purifier les plus grands flocons, ce qui devrait permettre à la Société d'offrir des paillettes de graphite carboneutres de haute pureté pour des applications comme les plaques

bipolaires utilisées dans les piles à combustible, les feuillets de dissipation dans les applications électroniques (5G), le graphite expansible pour les applications ignifuges et d'autres créneaux spécialisés.

Arne H Frandsen, président du conseil d'administration de Nouveau Monde, commente : « La recherche et le développement sont une composante essentielle de notre modèle d'affaires. Le dépôt de cette importante demande de brevet est une manifestation tangible de notre engagement envers le développement durable et du succès que Nouveau Monde obtient déjà à partir de son centre d'excellence au Québec. »

Eric Desaulniers, fondateur, président et chef de la direction de Nouveau Monde, observe : « Je crois qu'il y a beaucoup d'intérêt dans le marché pour des substituts aux procédés chinois dominants, qui impliquent beaucoup de produits chimiques. Nous avons conçu une technologie qui tire pleinement parti des ressources hydroélectriques propres du Québec, et nous fonctionnons en circuit fermé avec notre fournisseur de substances chimiques afin de minimiser l'empreinte environnementale de nos produits purifiés. Cette demande de brevet réitère notre engagement envers la recherche et développement, l'innovation et l'excellence environnementale en vue d'accroître la durabilité de la filière des batteries. »

Réduire l'incidence environnementale de la purification du graphite

Le graphite est actuellement la matière première des batteries pour laquelle on dépend le plus de la Chine. Les procédés de purification actuels sont énergivores et requièrent une grande quantité de produits chimiques, en particulier l'acide fluorhydrique, qui peuvent avoir un effet négatif sur l'environnement naturel et humain.

Selon une récente analyse du cycle de vie de la production du graphite, menée par une firme conseil en matière d'exploitation minière et métallurgique durable, les technologies émergentes sont essentielles à la réduction du potentiel de réchauffement de la planète (GWP) et de l'empreinte de la valorisation du graphite. Selon le rapport, « de nombreuses opportunités sont à portée de main pour réduire l'incidence environnementale de la production d'anode. Citons par exemple l'utilisation de sources d'énergie renouvelable ou à faibles émissions de carbone, l'exploration de nouveaux procédés de production, la minimisation des déchets et la recherche de nouveaux fournisseurs de matériaux ou de réactifs » (Minviro, juillet 2021 – traduction libre).

Par conséquent, la technologie de purification thermo-chimique exclusive de Nouveau Monde constitue une solution avantageuse dans les régions productrices d'énergie propre, car elle permettra de décarboniser la chaîne d'approvisionnement du graphite ainsi que d'améliorer l'impact du cycle de vie des batteries. Si sa demande est acceptée, la Société est déterminée à maximiser la portée de cette technologie afin de favoriser la transition énergétique.

À propos de Nouveau Monde

Nouveau Monde travaille à se positionner comme un contributeur clé au sein de la révolution énergétique. La Société travaille au développement d'une source pleinement intégrée de matériaux écologiques d'anode pour batteries au Québec, Canada. Ciblant des opérations commerciales d'ici 2023, la Société développe des solutions carboneutres avancées de matériaux à base de graphite pour les marchés en pleine expansion des piles à combustible et des batteries lithium-ion. Avec ses opérations à faible coût et des normes ESG enviables, Nouveau Monde aspire à devenir un fournisseur stratégique des principaux fabricants mondiaux de batteries et de véhicules en offrant des matériaux avancés performants et fiables tout en promouvant la durabilité et la traçabilité de la chaîne d'approvisionnement.

Médias

Julie Paquet
VP Communications & Stratégie ESG
+1 450-757-8905, poste 140
jpaquet@nouveau monde.ca

Investisseurs

Christina Lalli
Directrice, Relations avec les investisseurs
+1 438-399-8665
clalli@nouveau monde.ca

Abonnez-vous à notre fil de nouvelles : <https://nmg.com/fr/investisseurs/#nouvelles>

Mise en garde relative aux énoncés prospectifs

Tous les énoncés, autres que les faits historiques, contenus dans le présent communiqué de presse, y compris, mais sans s'y limiter les déclarations concernant les résultats du dépôt de la demande de brevet de la Société et la question de savoir si un brevet sera accordé, l'utilisation prévue de la technologie de purification thermo-chimique dans les installations commerciales de phases 1 et 2 de la Société, le respect prévu par la Société des spécifications industrielles pertinentes pour ses matériaux en graphite de haute pureté et leur utilisation, le début des activités dans les installations de phases 1 et 2, le niveau de production prévu dans l'installation de phase 2, les avantages de la technologie, ainsi que les déclarations du paragraphe « À propos de Nouveau Monde » et ailleurs dans le communiqué de presse, qui décrivent essentiellement les perspectives et les objectifs de la Société, constituent de « l'information prospective » ou des « énoncés prospectifs » au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, et sont fondées sur des attentes, des estimations et des projections au moment de la publication du présent communiqué de presse. Les énoncés prospectifs reposent nécessairement sur un certain nombre d'estimations et d'hypothèses qui, bien que considérées comme raisonnables par la Société au moment où ces énoncés ont été formulés, sont assujetties à des incertitudes et à des imprévus importants sur les plans opérationnel, économique et concurrentiel. Ces estimations et ces hypothèses peuvent s'avérer inexactes. Par ailleurs, ces énoncés prospectifs étaient basés sur différents facteurs et hypothèses sous-jacents, notamment la livraison et l'installation en temps opportun de l'équipement requis pour la production, les perspectives et occasions d'affaires de la Société et les estimations du rendement opérationnel de l'équipement, et ne sont pas garants du rendement futur.

L'information prospective et les énoncés prospectifs sont assujettis à des risques connus et inconnus et à des incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels soient sensiblement différents de ceux anticipés ou suggérés dans l'information prospective et dans les énoncés prospectifs. Les facteurs de risque qui pourraient faire en sorte que les résultats ou les événements réels soient sensiblement différents des attentes actuelles comprennent notamment des retards quant aux dates de livraison prévues de l'équipement, la capacité de la Société à mettre en œuvre ses initiatives stratégiques et si ces initiatives stratégiques donneront les résultats escomptés, la disponibilité d'un financement ou d'un financement à des conditions favorables pour la Société, la dépendance aux prix des matières premières, l'impact de l'inflation sur les coûts, les risques d'obtention des permis nécessaires, le rendement opérationnel des actifs et des activités de la Société, les facteurs concurrentiels dans le secteur de l'exploitation minière et de la production du graphite, les changements aux lois et aux règlements ayant une incidence sur les activités de la Société, le risque d'acceptabilité politique et sociale, le risque lié à la réglementation environnementale, le risque lié aux devises et aux taux de change, les développements technologiques, l'impact de la pandémie de COVID-19 et des mesures mises en place par les gouvernements en réaction à cette pandémie, et la conjoncture économique en général ainsi que les risques liés aux bénéfices, aux dépenses d'investissement, aux flux de trésorerie et à la structure du capital et aux risques commerciaux généraux. D'autres facteurs imprévisibles ou inconnus qui ne sont pas abordés dans la présente mise en garde pourraient aussi avoir un impact défavorable important sur les énoncés prospectifs.

Plusieurs de ces incertitudes et de ces imprévus peuvent affecter directement ou indirectement ou pourraient faire en sorte que les résultats ou le rendement réels diffèrent considérablement de ceux avancés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs. Rien ne garantit que les énoncés prospectifs se révéleront exacts, car les résultats réels et les événements futurs pourraient différer de manière importante de ceux anticipés dans ces énoncés. Les énoncés prospectifs sont présentés dans le but de fournir de l'information sur les attentes

actuelles de la direction et ses plans pour l'avenir. La Société n'assume aucune obligation de mettre à jour ou de réviser ces énoncés prospectifs, ni d'expliquer toute différence importante entre les événements réels subséquents et ces énoncés prospectifs, sauf tel que l'exigent les lois en valeurs mobilières applicables.

Ni la Bourse de croissance TSX ni son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument la responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué de presse.

De plus amples renseignements concernant Nouveau Monde sont disponibles dans la base de données SEDAR (www.sedar.com), et pour les lecteurs américains sur EDGAR (www.sec.gov) et sur le site Web de la Société à l'adresse : www.NMG.com/fr/